

Médecin Généraliste (MG)

Le médecin généraliste (MG) est le médecin qui s'occupe de la santé de la famille. En ce qui concerne votre santé, le MG est la personne la plus importante en Nouvelle-Zélande.

Si vous avez de soucis médicaux vous devez visiter d'abord votre MG.

Les MG travaillent en ville au sein de votre communauté en association avec des infirmières et d'autres professionnels de la santé. Vous devez trouver une clinique pas loin de chez vous.



Si besoin, les MG vous adresseront aux hôpitaux, chez des infirmières en ville ou dans d'autres services de santé.



Si vous avez une carte de communauté, veuillez en informer la secrétaire médicale afin de bénéficier des soins primaires de santé (PHO) à un prix moins élevé. Les visites des enfants de moins de 6 ans sont moins chères ou complètement gratuites.

Il est conseillé de contacter un MG le plus tôt possible, avant de tomber malade, si vous voulez avoir des soins médicaux moins chers.

Veillez donner le dossier médical du Centre Māngere à votre généraliste lors de la première visite.



Hôpital

Toutes les villes importantes possèdent un centre hospitalier..

Les soins médicaux hospitaliers sont gratuits si vous êtes un citoyen néo-zélandais ou un résident permanent.



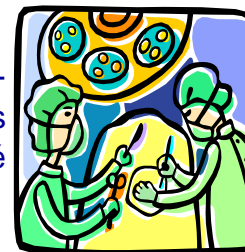
En Nouvelle-Zélande, votre MG vous placera sur une liste d'attente au cas où il vous faudrait de soins médicaux spécialisés, à moins qu'il ne s'agisse d'une urgence.

Les hôpitaux publics offrent une variété de services, à savoir:

- Consultations médicales et chirurgicales
- Soins aux personnes âgées
- Services psychiatriques
- Services sociaux (par ex. Infirmières du quartier)
- Radiographies et échographies
- Soins de maternité
- Soins d'urgence

Les hôpitaux publics ne fournissent pas tous les services. Les soins médicaux dans le privé sont payants.

Votre MG vous expliquera cela.



Les Urgences

Cas urgents mais pas trop graves

Si vous tombez malade tout d'un coup sans qu'il s'agisse d'un problème sérieux, par ex. une petite plaie, un rhume ou un accès de toux, vous devez téléphoner à votre **généraliste (MG)**. S'il est absent vous devez aller dans une clinique privée médico-chirurgicale où vous devez payer.

Si vous vous sentez très malade

- Grosses blessures
- Douleur
- Accident

Vous devez vous rendre dans un **Service d'Urgence**. Si vous n'êtes pas sûr de la gravité de votre maladie, veuillez téléphoner soit à votre MG ou au numéro spécial santé au **0800 611 116**

**SERVICE
D'URGENCE**



S'il s'agit d'une URGENCE

- Douleurs très intenses ou fractures
- Arrêt cardiaque
- Perte de connaissance
- Gêne respiratoire



Urgences seulement



Veillez téléphoner pour une ambulance au **111** afin d'être emmené à l'hôpital.

D'autres services de santé

Pharmacies/Pharmaciens- Le médecin peut vous donner une prescription (liste de médicaments à prendre) pour aller à la pharmacie. Le pharmacien vous expliquera leur mode d'utilisation.



Coût – Vous devez payer pour les médicaments prescrits. Ils pourront être moins chers si vous avez une carte de communauté ou s'ils vous sont prescrits par votre MG.

Dentiste - Les enfants de moins de 18 ans qui sont à l'école ou qui ne travaillent pas peuvent bénéficier de soins dentaires gratuits. Ils devront être enregistrés auprès des services dentaires scolaires. Vous êtes priés de contacter leur école. Les soins dentaires **ne sont pas** gratuits pour les adultes, mais ceux qui ont une carte de communauté pourront avoir droit à une réduction.



Maternité

Vous avez le droit de choisir où vous voulez accoucher et le personnel soignant qui prendra en charge votre grossesse. Les soins de maternité sont fournis par des sages-femmes ou MG. Les hôpitaux sont également équipés des services de maternité. Quelques analyses sont payantes. Les nouveaux-nés ne payent pas pour les soins hospitaliers et bénéficient de l'aide infirmière gratuite de la part de Plunket.



Les yeux et les Oreilles

Les services d'optométrie ne sont pas gratuits. Les enfants sont contrôlés à l'école sur le plan visuel et auditif.



Problèmes de langue

Tous les hôpitaux offrent le service gratuit d'interprètes qualifiés. Le cas échéant, veuillez réserver un interprète avant la date de consultation.

Si vous avez besoin d'un interprète, vous devez en parler à votre MG.

Des questions?



Ligne téléphonique de Santé

Accès gratuit 24h/24h

0800 611 116

Support linguistique par téléphone
9H00 à 18H00 du lundi au vendredi

 **refugee health**
www.refugeehealth.govt.nz

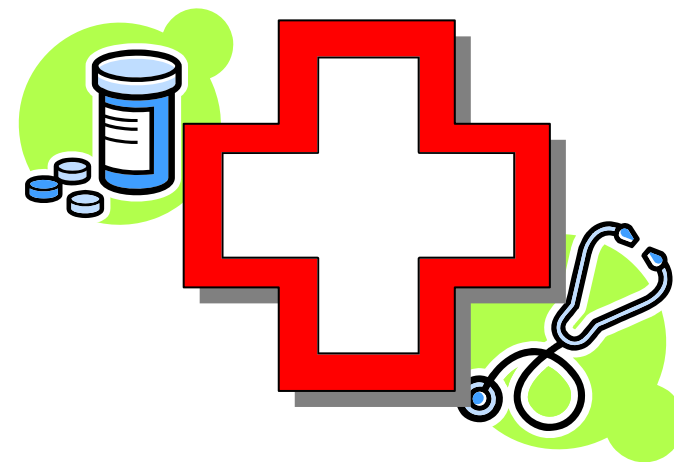
a website for refugee health information

Les recommandations contenues dans cette brochure ne s'adressent qu'aux citoyens néo-zélandais et aux résidents permanents.

Centre Mangere pour l'intégration des réfugiés

Santé pour les Réfugiés

Le système de santé néo-zélandais



Auckland Regional Public Health Service
Rātonga Hauora ā Iwi o Tamaki Makaurau



Working with the people of Auckland, Counties Manukau and Waitemata